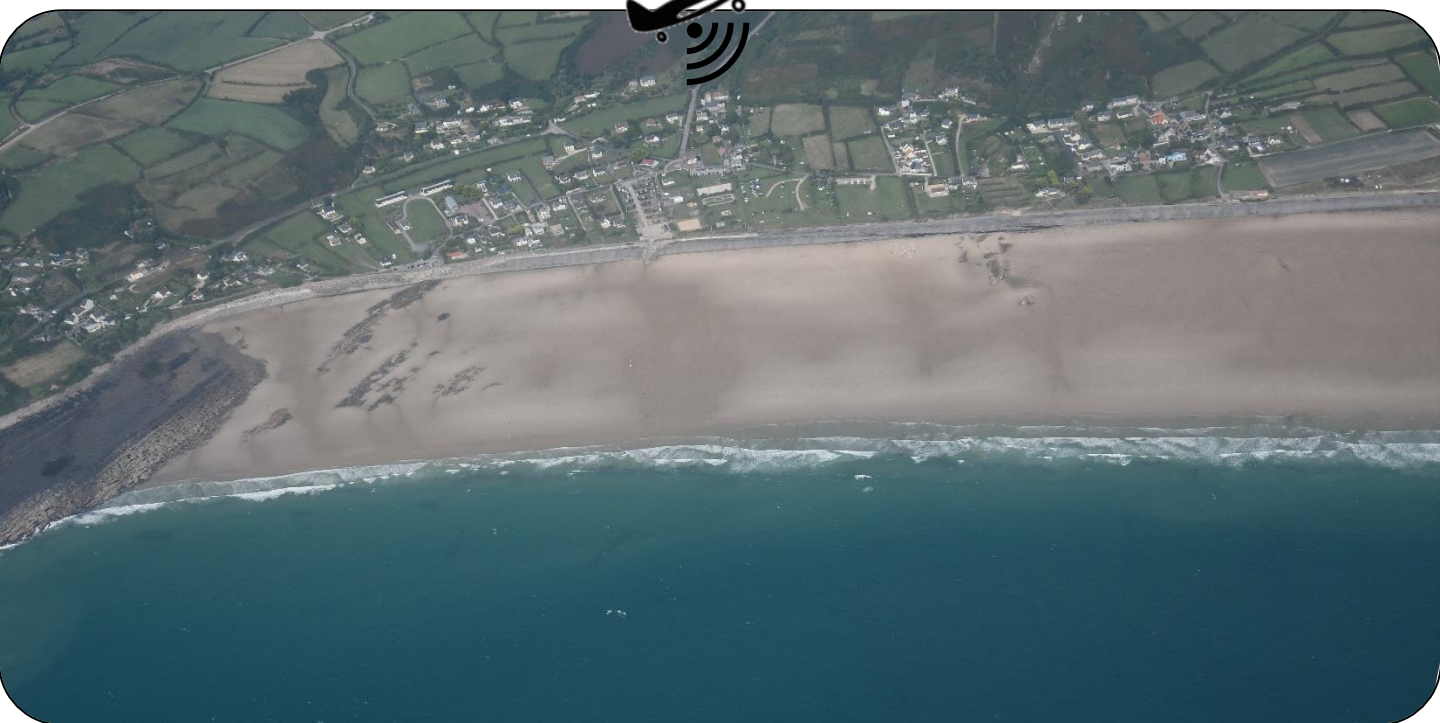


FLAMANVILLE



Les côtes ouest de la Manche sont rarement touchées par des échouages importants d'algues vertes. Cependant localement, des échouages d'autres types d'algues peuvent être observés. Ces dépôts sont constitués d'un mélange d'algues rouges, vertes, brunes en proportions variables et sont principalement causés par des arrachages « naturels ».



HISTORIQUE DES SURFACES D'ÉCHOUGES

Sur le littoral normand, le suivi des échouages d'algues vertes (de type ulves) est réalisé depuis 2008. Le site de Flamanville n'a jamais été touché par des échouages massifs d'algues vertes au cours de ce suivi. Seuls des dépôts naturels et composés principalement d'algues brunes peuvent être observés. En 2022, aucun échouage n'a été repéré en aérien.

FRÉQUENCE D'OCCURRENCE DES ÉCHOUGES

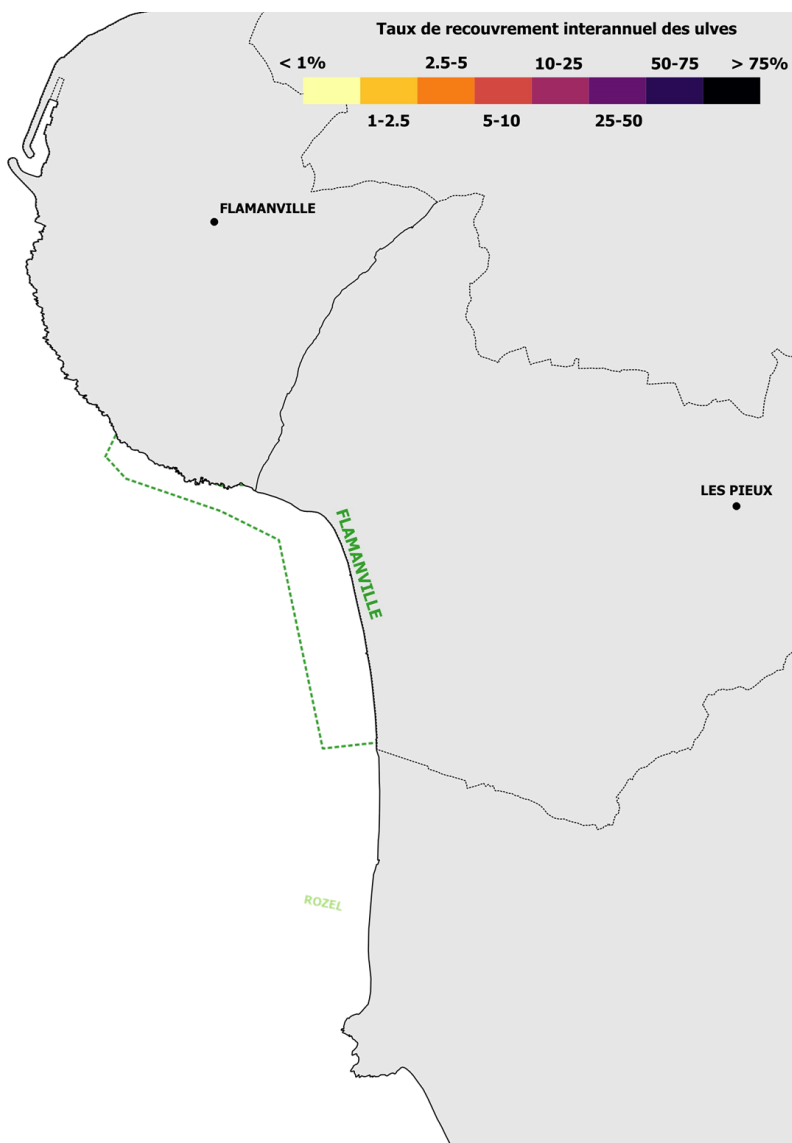
Dans le cadre du RCS (Réseau de Contrôle et de Surveillance), le littoral normand est survolé lors de 3 inventaires en mai, juillet et septembre. Lors d'un inventaire, un site est classé comme concerné par des échouages d'algues vertes lorsque les dépôts sont visibles sur les photographies aériennes et lorsque les observations de terrain attestent d'une proportion d'ulves supérieure à 30 % dans l'échouage.

0

sur un total de 48 inventaires
(3 inventaires par an depuis 2008)

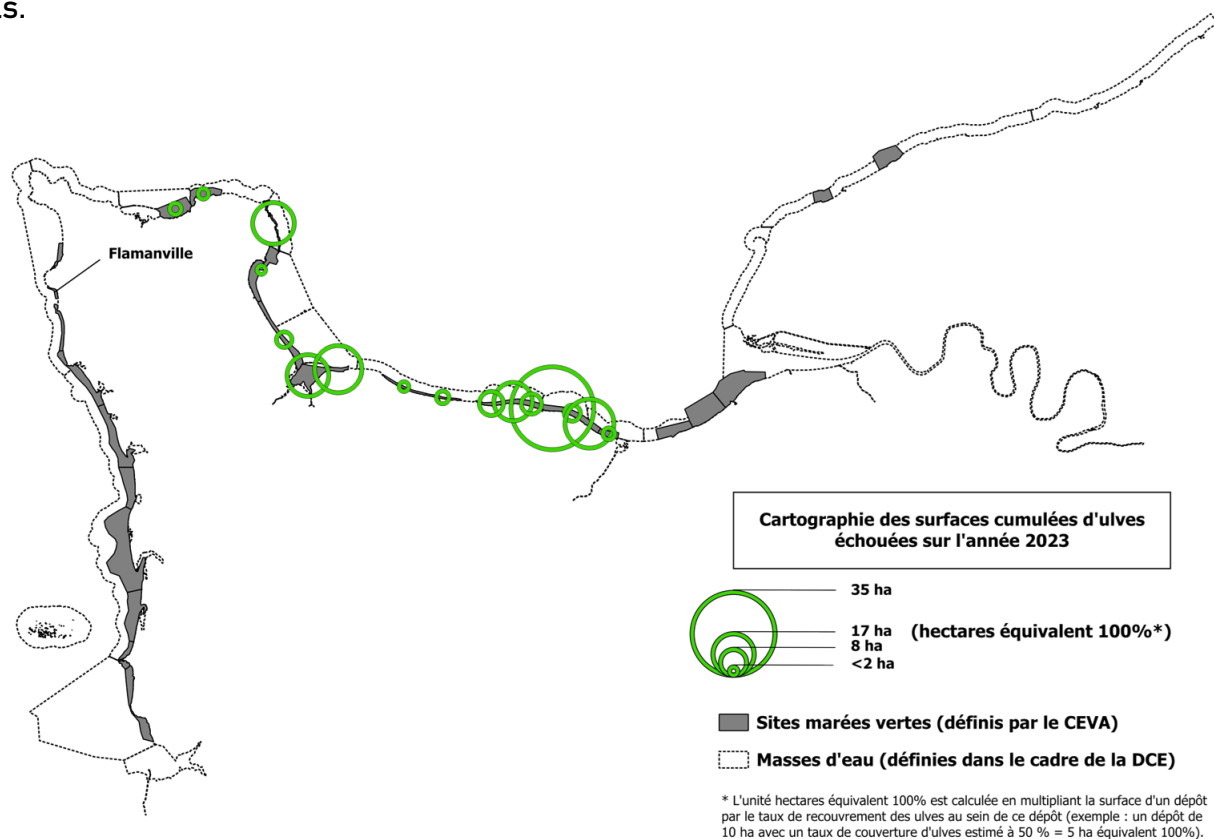
LOCALISATION DES DÉPÔTS

La cartographie de la fréquence des dépôts d'algues vertes a été réalisée à partir de l'historique (depuis 2008) de la localisation des échouages d'algues, et des taux de recouvrement des ulves pour chacun des dépôts observés. Pour ce site, aucun dépôt d'algues vertes n'a été localisé au cours du suivi.



PROPORTION DES ÉCHOUGES D'ALGUES VERTES

Le site de Flamanville n'a pas été touché par des échouages d'algues vertes sur les 3 inventaires réalisés en 2023. Il n'y a pas eu non plus d'échouages d'autres algues sur ce secteur lors des survols.



INDICE ECOLOGIQUE « BLOOMS DE MACROALGUES OPPORTUNISTES »

Le suivi des échouages d'algues vertes est l'un des indicateurs pour évaluer la qualité des masses d'eau côtières dans le cadre de la DCE. Le site de Flamanville appartient à la masse d'eau FRHC04 (Cap de Carteret-Cap de la Hague), dont l'indice écologique pour l'indicateur DCE « Blooms de macroalgues opportunistes » a été actualisé pour l'année 2023.

